

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

Gestion déléguée de la fourrière automobile

Collectivité délégante : Commune de BLAYE-LES-MINES

Représentée par son maire, Monsieur André FABRE

145bis, avenue d'Albi - 81400 Blaye-Les-Mines

Tél. 05.63.80.25.10 / Fax 05.63.76.51.77

courriel : contact@mairie-blaye.fr

Procédure de passation :

Délégation de service public simplifiée conformément à l'article L 1411-12 c du Code Général des collectivités publiques.

Caractéristiques principales de la convention envisagée :

Sous le contrôle d'un officier de police judiciaire, le délégataire devra assurer la mise en fourrière des véhicules conformément au Code de la Route.

Durée de la délégation de service public :

Le contrat sera conclu pour une durée de cinq ans.

Actes de candidature :

Les candidats peuvent télécharger le cahier des charges de délégation de service public sur le site de la mairie de Blaye-Les-Mines : www.mairie-blaye.fr, rubrique *Annonces légales - Délégation de service public*, ou le demander par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Blaye-Les-Mines, 145bis avenue d'Albi, 81400 Blaye-Les-Mines.

Présentation des offres de candidatures :

Les candidats devront produire tous les documents permettant d'apprécier leurs garanties professionnelles et financières et leur aptitude à assurer la qualité, la continuité du service public délégué, et l'égalité des usagers devant le service public, soit notamment :

- une lettre de candidature motivée exposant les conditions dans lesquelles le candidat entend mener à bien l'ensemble de l'activité déléguée ;
- la note de présentation de l'entreprise (statut juridique, moyens humains, techniques et financiers) ;
- le justificatif des agréments préfectoraux en tant que gardien de fourrière et au titre des installations.

Les candidats pourront en outre envoyer toutes les pièces qu'ils estimeront de nature à appuyer leur candidature.

Réception des demandes :

Les dossiers devront parvenir soit par pli recommandé avec accusé de réception, soit par porteur contre récépissé sous enveloppe cachetée, à l'adresse suivante :

Mairie de BLAYE-LES-MINES, 145 bis avenue d'Albi, 81400 BLAYE-LES-MINES.

L'enveloppe comportera les mentions suivantes :

« Candidature en vue de la gestion déléguée de la fourrière automobile ».

Critères de choix du délégataire :

- justificatif des agréments préfectoraux en tant que gardien de fourrière et au titre des installations : 50 %
- moyens humains, techniques et financiers de l'entreprise : 30 %
- motivation du candidat : 20 %

Date limite de réception des candidatures : 06 janvier 2012 à 16 h00.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 05 décembre 2011.